

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
de la réunion restreinte de Bureau qui s'est déroulée
le samedi 09 septembre 2023**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MM BERNARD et BOCK.

Assiste : M. KLANCAR (représentant des arbitres S.C.A. Metz),

1. GENERALITES.

Cette réunion s'est tenue pendant le stage annuel afin de ne pas générer de frais de déplacement pour les participants.

1. DISCIPLINE

- La sanction prise ce jour ne figure pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et la sanction prise à l'encontre de l'arbitre lui sera directement adressée par courriel avec copie à son club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

 